



### Initiative en Pays Lunévillois

#### L'assemblée générale d'IPL

Le calendrier était, cette année, un peu particulier. Après l'assemblée générale des industriels et entrepreneurs organisée le matin même, *Initiatives en Pays Lunévillois* proposait son bilan annuel le vendredi 11 décembre, à 15h.

Pour cette édition 2009, IPL avait retenu la salle de réunion du Petit Comptoir à Lunéville, où une trentaine de personnes ont été accueillies, parmi lesquelles les représentants des chambres, des organismes bancaires ou d'entreprises du territoire, mais aussi quelques créateurs ayant directement bénéficié de l'aide d'IPL en 2008.

D'ailleurs, cette réunion 2009 fut l'occasion de revenir sur le bilan d'activité 2008 de la structure présidée par Francis Prestini, et animée par Lise Bourdon.

Côté chiffres, on retiendra les quelques 80 porteurs de projets accueillis durant l'année, pour 42 prêts d'honneur accordés. Soit 225 780 euros distribués par IPL via 7 comités d'agrément. Ces prêts ont varié entre 1 500 et 15 000 euros par créateurs, chiffres les plus élevés depuis la création d'Initiatives en Pays Lunévillois en 1999.

L'une des informations à retenir de cette assemblée générale fut cette décision de baisser la cotisation des Communautés de Communes qui était jusqu'à présent de 0,16 euros par habitant (somme exclusivement destinée au fonds de prêt), à 0,08 euros par habitant.

Par ailleurs, le Trophée du cœur, à l'initiative du Réseau Lorrain des PFILS (Lorraine Initiative) et de son président Claude Entemeyer, a été remis à Jérôme Lamielle, qui a repris en 2008 l'entreprise Colombo (à Jolivet), aujourd'hui pérennisée avec 21 salariés.



### En bref

- Dans le cadre de la préparation d'un FISAC en milieu rural, le Pays du Lunévillois propose une mission de stage et la réalisation d'une enquête de terrain. Ces 2 offres détaillées sont consultables sur le site [www.pays-lunevillois.com](http://www.pays-lunevillois.com), ou renseignez-vous par téléphone au 03-83-77-72-71. Les candidatures sont à envoyer avant la fin du mois de décembre 2009, par courrier à l'adresse du Pays du Lunévillois, ou par mail: [lise.bourdon@pays-lunevillois.com](mailto:lise.bourdon@pays-lunevillois.com).

- Le 03 décembre, la Commission Cadre de Vie s'est réunie pour assister à la présentation détaillée, par le cabinet d'études ITER, du plan d'action autour de la mobilité durable et ses conditions de mise en oeuvre.

- L'étude sur le développement de la filière bois énergie s'est achevée par la restitution en Commission Economie le 14 décembre dernier. Le cabinet CBIOM, qui a réalisé cette étude, a notamment travaillé sur une stratégie de valorisation du bois et de la filière dans son ensemble (potentiel économique, écologique, touristique). Pour approfondir désormais cette dynamique autour des questions liées à l'énergie et à la ressource bois sur le territoire, une mission de stage pourrait être proposée au premier semestre 2010 afin d'appuyer l'ingénierie du Pays sur ce dossier.

- Le Conseil d'Administration du Conseil de Développement s'est réuni le 14 décembre afin d'étudier la proposition de convention avec le Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois. Ce projet de renouvellement de la convention a été approuvé en Comité Syndical le 16 décembre à Bures (lire ci-contre).

### Comité syndical du 16 décembre à Bures

Une réunion qui a permis d'aborder plusieurs points clés des projets actuels du Pays, et notamment:

- **Le séminaire** organisé le 14 novembre, et à la suite duquel un document de synthèse a été réalisé. Ce support va permettre de déterminer des priorités de façon partagée, chaque communauté de communes du territoire étant aujourd'hui sollicitée pour faire naître un débat qui enrichira encore le contenu et les propositions faites. L'objectif étant de construire un plan d'actions fixant les objectifs du Pays du Lunévillois d'ici 2014.

- **La question du tourisme.** S'il est globalement ressenti comme un potentiel de développement économique pour notre territoire, le tourisme ne fait pas, aujourd'hui, l'objet d'une stratégie partagée à l'échelle du Pays du Lunévillois. Pour marquer la volonté commune d'avancer sur ce sujet, les élus ont échangé autour de la création d'une commission Tourisme associant Syndicat Mixte et Conseil de Développement. Celle-ci va permettre de s'accorder encore sur les enjeux majeurs en matière de tourisme pour le Lunévillois, et notamment sur la mise en place d'une stratégie commune de développement pour 2010. Un travail sur la coordination d'outils concrets de promotion est également envisagé.

- **Les services à la mobilité.** Lors du Comité Syndical, les élus ont relevé la nécessité d'entrer aujourd'hui dans une phase opérationnelle sur ce sujet, les priorités seront discutées et un planning proposé dans les semaines à venir. Parmi les projets, le Pays en lien avec Leader, envisage un programme de sensibilisation aux déplacements durables et un événementiel dans le courant de l'année 2010 sur le territoire du Lunévillois. Pour accompagner cette démarche, le Pays accueillera un groupe d'étudiants de la formation Eco-conseil de Strasbourg. Le contenu et les formes à donner à ces actions seront affinés prochainement au sein de la commission Cadre de vie.

- **La gestion des déchets.** Il a été décidé d'organiser au sein du syndicat mixte une gestion « à la carte » du traitement, du transfert, du transport des déchets ménagers résiduels et des déchets recyclables. Cela permettra, en distinguant les différentes prestations qui pourront être confiées au syndicat mixte, d'articuler plusieurs niveaux de mutualisation : en partant d'un socle commun partagé par toutes les intercommunalités (le transport et l'élimination des déchets ménagers résiduels) jusqu'à un niveau plus intégré pour les intercommunalités qui le souhaitent. Dans ce cadre, les Communautés de Communes confient une mission au Syndicat Mixte qui l'exerce en leur nom pour la durée qu'elles auront choisi. Dans le même temps il a été décidé de confier au syndicat mixte l'élaboration d'un plan de prévention des déchets au profit des communautés adhérentes. Le comité syndical a donc décidé de compléter ses statuts par ces deux missions nouvelles, en y intégrant le fait que les recettes du Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois seront constituées par les contributions des membres adhérents liées aux prestations des missions exercées à la carte.

### A l'agenda...

- **12 janvier:** 1er Comité de programmation de Leader 2007-2013, à 18h30 dans la salle du Conseil, Mairie de Lunéville.
- **14 janvier:** Comité de pilotage Pépinière d'entreprises, à 18h dans les locaux du Pays.
- **18 janvier:** Commission Société, à 18h dans les locaux du Pays.

### SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

12 TER, rue Marquise du Chatelet  
54300 LUNÉVILLE

Tel: 03-83-77-72-72

Fax: 03-83-77-72-73

Mail: [smpl.accueil@pays-lunevillois.com](mailto:smpl.accueil@pays-lunevillois.com)



### Zoom sur...L'Espace INFO ENERGIE

Un réseau national pour l'information et le conseil de proximité

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) a mis en place depuis 2001, en partenariat étroit avec les collectivités locales, un réseau d'information et de conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Le réseau INFO ENERGIE est constitué de 160 espaces et compte environ 300 conseillers au service du public.

Dans chaque Espace Info-Energie (EIE), des spécialistes vous informent et vous conseillent gratuitement sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et au changement climatique : Quelles sont les réglementations ? Quels sont les gestes simples à effectuer ? Quel type d'équipement et de matériaux choisir ? Quelles sont les aides financières accordées et les avantages fiscaux ?...

L'Espace Info Energie du Pays du Lunévillois se trouve à Blamont. L'animateur, Vincent Foinant, tient à votre disposition une documentation pratique pour vous aider à faire vos choix. Il vous oriente si nécessaire, pour vos questions plus précises, vers les organismes, entreprises ou bureaux d'études compétents. Il met également en oeuvre des programmes d'animation et participe à des manifestations destinées au grand public. Le Pays du Lunévillois soutient l'Espace Info Energie à hauteur de 9000 euros/an. L'Espace INFO-> ÉNERGIE de Blamont a son siège à l'association Lorraine Energies Renouvelables (15, rue Voise 54450 BLAMONT) où des permanences sont organisées chaque mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. A Lunéville, les permanences ont lieu tous les premiers mardi du mois à la Maison de l'habitat de la CCL (44, rue de la République). Les rencontres sont également possibles les premiers lundis et mardis du mois à Einville, Bayon, Blainville et Gerbéviller.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous: 03-83-72-90-55 ou par Mail : [eie.blamont@orange.fr](mailto:eie.blamont@orange.fr)